

FEDERATION FRANÇAISE DES PECHES SPORTIVES



RÉGION FFPS OCCITANIE COMMISSION RÉGIONALE FFPS/MER

Compte Rendu financier saison 2018

RAPPORT FINANCIER

Compte de résultats

Nous avons clôturé la saison 2018 avec un solde de : **1014.25€uro.**

Les recettes ont représenté la somme de : **5596.78€uro.**

Les dépenses ont été de : **4582.53€uro.**

RECETTES

Soldes 2017 : **245.93€uro**

Les licences 2017 : **1243.50€uro.**

Le reversement écoles de pêche et participation Championnat de France 2017 : **1063.85€uro.**

Licences

Solde licences 2017 : **17.00€uro**

Pour la saison 2018, nous avons perçu un premier versement des reversements de licences prisent jusqu'à fin Juin 2018, pour une somme de **2916.50€uro.**

Inscription concours

Participation concours lancer régional : **110.00€uro.**

DÉPENSES

Frais réunion annuelle nationale FFPS/Mer : 240.00€uro.

La région a pris en charge pour se rendre à la réunion annuelle de la commission nationale à la Ciotat en covoiturage, les frais de 3 repas de clôture (bureau), deux nuitées (le Président et le Secrétaire régional) :

Frais réunion annuelle commission nationale bord/lancer : 200.00€uro.

La région a accordé au secrétaire régional un forfait pour son déplacement à la réunion de la commission nationale bord /lancer.

Frais réunion annuelle région FFPS/Mer : 196.50€uro.

Frais de restauration sur place à Frontignan.:

Frais réunion commission régionale bord/lancer : 242.46€uro.

La région a organisé deux réunions de la commission régionale bord/lancer en Mars et Novembre 2018 : frais de restauration et épicerie.

Frais de location et restauration : 310.35€uro.

La région a effectué un partenariat avec la base du club ULM Occita (Fleury d'Aude 11560), pour deux journées de compétition de lancer poids de mer : (150€x2=300.00€) et frais restauration : 10.35€

Frais de gestion courante : 67.10€uro.

Les frais de gestion courante, courrier, papeterie, médailles régionales.

Frais divers développement formation : 500.27€uro.

La région a investi pour la formation la somme en achats (vêtements FFPS ; sac à dos ; accessoires plaquettes enregistrements, cm couturière, divers).

REVERSEMENTS PARTICIPATION RÉGION : 1125.85€uro.

Reversements participation Championnat de France : 1025.37€

La participation nationale pour le déplacement des enfants participants aux championnats de France bord.

Répartition : (2 jeunes APCR 531.90€, 1 jeune LSCS 246.97€, 1 jeune GSCC 246.50€), reversé aux parents, les clubs n'ont pas participé aux frais de transport.

Reversements écoles de pêche régionales : 15.48€uro.

Le reversement pour les écoles de pêche des clubs (APCR 7.74€, CPCC 7.74€).

Reversements part départementale licences : 85.00€uro

La région a versé à la commission départementale 66 FFPS/Mer seul département constitué FFPS, la part de 1€ sur le reversement de 85 licences, soit

AIDE FINANCIARE RÉGION : 1700.00€

Championnat du Monde U16 et U21 : 750.00€uro.

La région accordé un forfait aux frais de déplacement aller/retour (Florensac -Mimizan) du jeune Benjamin BRO du club LSCS, sélectionné en équipe de France U16, (lieu de regroupement des équipes de France U16 et U21).

Championnat du Monde Big Game à Frontignan : 1000.00€uro.

La région a alloué un forfait financier au club PSF pour l'organisation des championnats du Monde de Big Game.

Réparti comme suit : réserve département 34 en 2017 : 32.00€ ; réserve département 34 en 2018 : 221.00€

Région : 747.00€.

Rapport validé par la Réunion Annuelle du 9 Février 2019

La Trésorière



Le Président Alain BANEGUES

